DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour la création de 60 places d'EHPAD pour personnes en situation de handicap vieillissantes, par transformation de places d'EHPAD existantes sur le département des Deux-Sèvres.

AAC UPHV 2025 : Identification de places PHV au sein de l'EHPAD en vue de la création d'une UPHV



Annexe B : Cahier des charges

Date de publication : 14/02/2025

Date limite de réception des dossiers de candidature : 07/04/2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

DEUX SÈVRES LE DÉPARTEMENT 79

SIGNALÉTIQUE DE LA STRUCTURE

Identification de la structure

Nom :

Statut juridique de la structure :

- ☐ Association loi 1901
- ☐ Privé lucratif
- ☐ Public
- ☐ Autre

Adresse du siège social :

Code postal – Ville :

Téléphone : Mail :

N° SIRET / SIREN :

N° d'identification au répertoire national des associations :

N° FINESS :

Effectif (en ETP) : ETP

Date de création de la structure :

Nombre de bénévoles (si concerné) :

Historique concis de la structure *(Qui êtes vous ? Historique implantation, partenaires…?)* :

Identification du responsable légal de la structure

Nom – Prénom :

Fonction :

Téléphone : Mail :

Identification de a personne chargée du dossier (si différente du responsable)

Nom – Prénom :

Fonction :

Téléphone : Mail :

Nombre de places sollicitées :

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

Remarques préliminaires : La description doit permettre de comprendre facilement ce que vous souhaitez faire, pourquoi vous souhaitez le faire et comment vous allez le faire. Le projet doit impérativement respecter le plan proposé ci-dessous. Il doit permettre de faire facilement le lien entre les critères d'évaluation (grille de cotation disponible dans le cahier des charges), et donc la cotation qui en découlera. Tout élément complémentaire à votre rédaction (documents obligatoires et ceux que vous estimerez nécessaires) figureront en annexe.

I. Caractérisation du public cible (critères d'entrée, critères de sortie)

Éléments attendus : Type de handicap, besoins en termes de médicalisation (dépendance, accompagnement médical…), procédures d'entrée et de sortie avec éléments objectivables. Ces éléments devront également apparaître dans les outils réglementaires (projet d'établissement, livret d'accueil…) qui sont à fournir. Un projet de procédure d'admission devra être annexé au projet. Il devra prévoir les modalités de collaboration entre l'EHPAD et l'établissement d'accueil ou service d'accompagnement à domicile antérieur de la personne admise afin de garantir une transition adaptée (visite de pré-admission, échanges entre les équipes, accompagnement de la transition…)

II. Projet d'établissement

Les outils réglementaires

Éléments attendus : L'incrémentation d'éléments et l'adaptation des outils réglementaires au regard du public PHV (garantie des droits, recueil des besoins et des attentes…), qui devront également apparaître dans les documents (projet d'établissement, livret d'accueil…) à fournir.

La gestion des ressources humaines

Éléments attendus : Le projet doit présenter le fonctionnement opérationnel existant (si concerné) et prévisionnel de l'UPHV à venir : le détail de l'équipe intervenant auprès des PHV : composition, qualifications, temps de travail, et liens hiérarchiques. Un tableau récapitulatif des effectifs en ETP, incluant la masse salariale et un organigramme sont attendus. Vous devrez également préciser la convention collective applicable. Un programme de montée en compétence détaillé pour l'ensemble du personnel est également requis, afin de garantir une prise en charge adaptée des personnes handicapées vieillissantes.

Partenariats et coopération

Éléments attendus : Argumenter pourquoi vous sollicitiez déjà, ou comptez solliciter, certains partenaires plutôt que d'autres. Comment évaluez-vous la plus-value d'un partenaire plutôt que d'un autre ? Pour quels types de prestations ? Comment favorisez-vous l'interdisciplinarité voire la mutualisation ? Quels sont les cadres de collaboration qui existent ou que vous allez mettre en place ? Comment organisez-vous l'évaluation de cette plus-value pour réviser ces cadres de collaboration ?

Partenariats à établir :

Qui ?

Où ?

Pourquoi ?

Comment ?

Quand ?

Qui ?

Où ?

Pourquoi ?

Comment ?

Quand ?

Qui ?

Où ?

Pourquoi ?

Comment ?

Quand ?

Qui ?

Où ?

Pourquoi ?

Comment ?

Quand ?

III. Personnalisation de l'accompagnement

Projet d'animation spécifique

Éléments attendus : Argumenter en quoi le projet d'animation répondra aux besoins spécifiques du public PHV, en quoi il sera complémentaire de ce qui est déjà proposé aux résidents de l'EHPAD, comment sont pris en compte certaines pathologies, comment seront coordonnées et réalisées ces activités et comment vous imaginez évaluer ces animations ? Le projet spécifique d'animation et tous les éléments s'y référant seront à fournir.

Installation et fonctionnement de l'unité

Éléments attendus : En quoi le fonctionnement prévisionnel (en termes de locaux, de flux, et en termes organisationnel) est pertinent, qu'il répond à la demande à la fois des personnes accompagnées comme des professionnels intervenants ?

IV. Efficience de la gestion

Respect de la dotation globale

Éléments attendus : La définition claire de l'utilisation de la dotation, afin de démontrer l'adéquation du projet avec les résultats attendus. En quoi cette dotation s'inscrit-elle dans un cadre plus large ? Justifiez vos choix, mettez en avant les bénéfices et soulignez la durabilité des actions.

Méthodologie et calendrier prévisionnel du projet

Éléments attendus : La définition des différentes étapes de mise en œuvre du projet pour respecter le délai de 12 mois après notification d'accord. Précisez les ressources (humaines, matérielles…) permettant d'y arriver et évaluez les risques éventuels à chaque étape.

1 - Intitulé de l'étape :

Contenu des actions mises en œuvre dans l'étape :

Résultats en fin d'étape :

Date de début : Date de fin :

2 - Intitulé de l'étape :

Contenu des actions mises en œuvre dans l'étape :

Résultats en fin d'étape :

Date de début : Date de fin :

3 - Intitulé de l'étape :

Contenu des actions mises en œuvre dans l'étape :

Résultats en fin d'étape :

Date de début : Date de fin :

4 - Intitulé de l'étape :

Contenu des actions mises en œuvre dans l'étape :

Résultats en fin d'étape :

Date de début : Date de fin :

5 - Intitulé de l'étape :

Contenu des actions mises en œuvre dans l'étape :

Résultats en fin d'étape :

Date de début : Date de fin :

6 - Intitulé de l'étape :

Contenu des actions mises en œuvre dans l'étape :

Résultats en fin d'étape :

Date de début : Date de fin :

7 - Intitulé de l'étape :

Contenu des actions mises en œuvre dans l'étape :

Résultats en fin d'étape :

Date de début : Date de fin :

8 - Intitulé de l'étape :

Contenu des actions mises en œuvre dans l'étape :

Résultats en fin d'étape :

Date de début : Date de fin :

V. Argumentaire

Éléments attendus : Un argumentaire faisant prévaloir sincèrement les atouts et les freins de votre candidature ; type SWOT (un schéma annexe est possible). Pourquoi voulez-vous le faire ? En quoi votre localisation géographique du projet est un atout (modalités de couverture territoriale, évaluation des besoins identifiés sur le territoire, quantitatifs et qualitatifs) ? Dans quelles mesures le projet est justifié par des observations de terrain, des attentes exprimées par les personnes concernées ou leurs proches ? Quels sont les attendus de ce dispositif en termes de qualité de service ? satisfaction des personnes ? satisfaction de l'entourage ? satisfaction des partenaires ?

Synthèse du projet

Consigne : La synthèse par item ne doit pas dépasser 10 lignes, et est un résumé de ce qui est détaillé supra.

Caractérisation du public accueilli

Critère évalué : Formalisation de la procédure d'admission

Synthèse des éléments :

Documents à fournir : Doivent apparaître dans les outils réglementaires

Critère évalué : Modalités de transition vers la sortie de l'UPHV

Synthèse des éléments

Documents à fournir : Doivent apparaître dans les outils réglementaires

Projet d'établissement

Critère évalué : Outils réglementaires loi 2002-2

Synthèse des éléments :

Documents à fournir :

- ☐ Projet d'établissement
- ☐ Outil de Projet Personnalisé
- ☐ Méthodologie du processus de Projet Personnalisé
- ☐ Contrat de séjour / DIPC
- ☐ Règlement de fonctionnement
- ☐ Livret d'accueil

Critère évalué : Gestion des ressources humaines

Synthèse des éléments :

Documents à fournir :

- ☐ Organigramme
- ☐ Une répartition prévisionnelle des effectifs par type de qualification avec les missions confiées (pour ce public)
- ☐ Programme de montée en compétences pluriannuel (formations, professionnels concernés + coûts)

Critère évalué : Modalités de coopération

Synthèse des éléments

Documents à fournir :

- ☐ Liste des partenaires existants
- ☐ Conventions signées avec les partenaires
- ☐ Liste des partenaires envisagés

Personnalisation de l'accompagnement

Critère évalué : Projet spécifique d'animation

Synthèse des éléments

Documents à fournir :

- ☐ Projet d'animation
- ☐ Planning de travail de la/des personnes en lien avec l'animation de l'unité
- ☐ Programme prévisionnel des activités
- ☐ Relations avec les partenaires

Critère évalué : Installation et fonctionnement de l'unité

Synthèse des éléments

Documents à fournir :

- ☐ Plan de masse
- ☐ Plans prévisionnels

Efficience de la gestion

Critère évalué : Respect de la dotation globale

Synthèse des éléments

Documents à fournir : Budget prévisionnel sur une année complète prenant en compte la dotation globale et les répercussions par section

Critère évalué : Méthodologie et calendrier prévisionnel cohérents

Synthèse des éléments